

Publié le 15 juin 2020

## Avergies dans les starting-blocks

La récente Sem Avergies, dans le département de Lot-et-Garonne, estime à juste titre que le temps est au renforcement des alternatives énergétiques. Tout est prêt, il suffit juste de le décider.



Créée en avril 2019, à l'initiative du Syndicat départemental d'électricité et d'énergies de Lot-et-Garonne (Sdee 47), la Sem Avergies a pour vocation d'investir dans des projets départementaux visant à développer les énergies renouvelables. Pour Nicolas Gente, son directeur, la Sem n'a pas été réellement impactée par la crise sanitaire. « Nous sommes en phase de démarrage, les premiers chantiers doivent être lancés dans les mois à venir. Si j'ose dire, nous avons donc eu un peu de chance ». La Sem est donc plutôt focalisée sur la sortie de crise, qui se présente clairement comme « une chance pour la transition écologique. Nous devons saisir cette opportunité pour relocaliser l'énergie que nous consommons. Depuis des décennies, la France est imprégnée d'une culture électrique dont il va falloir se détacher, en recourant à d'autres modèles (biogaz, éoliennes, solaire, etc.) qui peuvent très vite, s'ils bénéficient des financements adaptés, constituer une alternative crédible ».

## Faire sauter les verrous corporatistes

Il ne s'agit bien sûr pas de tourner le dos, brutalement, à l'électricité, mais de renforcer les complémentarités. « Les freins sont aujourd'hui corporatistes, avec les lobbies des énergies centralisées qui s'accrochent à leurs acquis. Mais il faut désormais accélérer sur la transition énergétique, en prônant d'autres solutions. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a fixé le cap. La loi Energie Climat l'a confortée. Nous attendons des décrets d'application, qui ne doivent pas réduire les bonnes intentions de la loi, comme c'est le cas pour la rénovation thermique », poursuit Nicolas Gente. Pour la Sem, la feuille de route reste la même : un programme d'actions de 80 M€ à mener sur le Lot-et-Garonne jusqu'en 2025. « Notre statut de Sem nous permet d'intervenir rapidement. Nous sommes prêts », conclut-il.

Par Carine LE GUEVEL